

**DÉCLARATIONS  
VALIDATION D'UNE PORTION DE STAGE**

Dans le cas où un changement de maître de stage ou une interruption de stage a été effectué, ces déclarations doivent être remplies et jointes au rapport formatif afin de valider la ou les portions de stage.

**DÉCLARATION DU MAÎTRE DE STAGE**

Sous mon serment d'office, je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie par les  
présentes que le stagiaire \_\_\_\_\_ a effectué un stage dont j'ai assumé  
la responsabilité.

À la suite de ce stage, je recommande que la portion de stage de \_\_\_\_\_ semaines effectuée sous ma supervision soit reconnue en vue de l'inscription au Tableau de l'Ordre. Je déclare donc que l'évaluation qui a été effectuée en produisant le rapport formatif est encore valable et qu'il n'existe aucun élément nouveau à ajouter.

\_\_\_\_\_  
Signature du maître de stage

\_\_\_\_\_  
Date

**OU**

À la suite de ce stage, je ne recommande pas que la portion de stage de \_\_\_\_\_ semaines effectuée sous ma supervision soit reconnue en vue de l'inscription au Tableau de l'Ordre, et ce, pour les motifs exposés ci-après (ou dans le document ci-joint) :

\_\_\_\_\_  
Signature du maître de stage

\_\_\_\_\_  
Date

Conformément à l'article 29 du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*, le Comité de la formation professionnelle peut exiger d'autres informations, s'il le juge nécessaire, afin de déterminer si cette portion de stage constitue une préparation valable à l'exercice de la profession d'avocat.

## DÉCLARATION DU STAGIAIRE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie par les présentes avoir été sous la supervision et la responsabilité de \_\_\_\_\_, conformément à l'article 25 du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*, et ce, pendant la période suivante :  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ .

Je reconnais avoir pris connaissance de ce document.

\_\_\_\_\_  
Signature du stagiaire

\_\_\_\_\_  
Date

Conformément à l'article 29 du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*, le Comité de la formation professionnelle peut exiger d'autres informations, s'il le juge nécessaire, afin de déterminer si cette portion de stage constitue une préparation valable à l'exercice de la profession d'avocat.